

| | | |
|--|---|--|
|  | <h1 style="color: red;">LA LETTRE</h1> <h1 style="color: red;">du DUNKERQUOIS</h1> <p>compte rendu assemblée générale 2018 juin 2018 N°11</p> |  |
| <p>SECTION DU NORD Comité de Dunkerque</p> | <p>honneurenaction.smlh.dunkerque@orange.fr</p> | <p>Jean Bart</p> |

Chers amis légionnaires et associés.
 Vous trouverez, ci-après, les comptes rendus notre assemblée générale 2018, de la conférence de Jean CAENEN sur le Fort des Dunes. et de sa visite.

Cordialement

Le Président : Marcel STEENLANDT

ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 28 AVRIL 2018



EN PRESENCE DES OFFICIELS : Monsieur Éric Etienne, Sous-Préfet de l'arrondissement de Dunkerque, Jean-Pierre DECOOL, Sénateur, Paul CHRISTOPHE Député et Guy LECLUSE, Conseiller municipal délégué de DUNKERQUE



Compte rendu
par le Secrétaire Général :
Daniel FORAFO

L'Assemblée Générale statutaire du Comité de Dunkerque de la Société des Membres de la Légion d'Honneur (SMLH), s'est tenue le samedi 28 avril 2018, en Mairie de Dunkerque.

Étaient présents :



Jacques Azimont,
 président d'honneur
 et son épouse
Laurence

Les membres du Bureau :

-Marcel Steenlandt, président

- Bernard Facon, 1er vice-président
- Pierre Buzelin, 2è vice-président
- André Vandembroucq, 3è vice-président
- Gérard Vanhove, trésorier
- Daniel Forafo, secrétaire
- Jean Caenen, conseiller spécial du président

Les sociétaires :



Lucien Dayan, Henri Delbecque, Jean Fournier, Foudil Merchi, Ola Saetren,

Assistaient également à la réunion :

- Jean-Marie Fermaut, président du Comité de Flandre Intérieure et Lys
- Éric Vanlerberghe, représentant Jean-Pierre Polvent, président de la section du Nord, excusé
- Les personnalités (voir la photo ci-dessus)



-Claude Nicollet,
attaché parlementaire,
représentant Christian Hutin, député
du Nord, excusé;

Étaient excusés: Rachida Chebbout, Paulette Delaporte, (ayant donné pouvoir à Daniel Forafo), André Delepouille, (ayant donné pouvoir à Jacques Azimont), Pierre Denys, (ayant donné pouvoir à Pierre Buzelin), Agnès Lemaire, (ayant donné pouvoir à Daniel Forafo), Francis Luyce, (ayant donné pouvoir à Marcel Steenlandt), Patrick Tartart, (ayant donné pouvoir à Daniel Forafo), Dominique Vanbatten, Michel Maes, porte-drapeau.



Le président Steenlandt ouvre la séance à 9h15.



MOT D'ACCUEIL ET RAPPORT MORAL DU PRESIDENT.

Marcel Steenlandt remercie la Ville de Dunkerque et son maire en particulier pour l'accueil et la mise à disposition gracieuse des salons de l'Hôtel de ville.

Il remercie les personnalités et les adhérents du Comité pour leur présence. Celle-ci témoigne de la reconnaissance et de l'intérêt portés à notre Comité de la SMLH.

Il rappelle que les dates habituelles de notre réunion annuelle ont été changées. D'une part pour permettre aux adhérents à plusieurs ordres nationaux de pouvoir participer pleinement aux réunions. D'autre part, pour être plus en harmonie avec les années calendaires pour les rapports d'activités et les bilans financiers. Force est de constater, cette année encore, le faible nombre d'adhérents participant à notre AG.

Il précise que l'activité de notre Comité est principalement relatée dans notre «Lettre du Dunkerquois» qui est adressée à l'ensemble de nos

sociétaires. Il remercie le trésorier, Gérard Vanhove et le secrétaire, Daniel Forafo ; principaux concepteurs et rédacteurs de ce bulletin de liaison.

Il souligne sa participation aux travaux de la section du Nord, qui va en 2019, être partie prenante des actions réalisées dans le cadre de «Lille, capitale mondiale du Design2». Il s'agit de mettre en place un dispositif montrant que des scolaires, des sans-emplois, des migrants, ont des capacités de réalisation d'objets artistiques qui seraient présentés dans le cadre d'un concours. Notre président a rencontré Monsieur le Sous-Préfet de Dunkerque à propos de démarches qui pourraient être réalisées auprès des migrants.

Marcel Steenlandt insiste ensuite sur l'importance du port de la médaille de notre ordre. Elle est un témoignage de la reconnaissance de mérites personnels, qui doivent être valorisés par nos actions quotidiennes. C'est un honneur, des plus reconnus par nos concitoyens, dont il convient d'être fier. Notre Comité essaie d'assurer des liens de solidarité entre ses membres, d'apporter, quand il le faut, un soutien moral, voire financier (sujet géré au niveau national).

Nous sommes présents dans les différentes cérémonies patriotiques et commémoratives de notre territoire.

Depuis sa création par Napoléon en 1802, les objectifs de la Légion d'Honneur sont résumés par notre devise «Honneur, Patrie, Solidarité»

Le président rappelle que 2 éminents membres de notre Comité nous ont quittés récemment; il s'agit de Claude Prouvoyeur et Jacques Dussart. Il propose un temps de recueillement en leur mémoire, temps auquel il associe l'hommage rendu au Colonel Arnaud Beltrame.


PRISE DE PAROLE DES PERSONNALITES PRESENTES




M Guy Lécluse, représentant la municipalité de Dunkerque, indique que le Comité sera sollicité pour participer aux cérémonies commémorant la fin de la guerre 1914-18. Il rappelle que 2019 sera l'année du centenaire de l'attribution de la


Légion d'Honneur à la Ville de Dunkerque. En effet, il y a 100 ans, Henri Terquem, alors maire de Dunkerque, sollicitait cette reconnaissance pour sa ville. René Poincaré, président de la République à l'époque, est venu le 10 août 1919 remettre la Légion d'Honneur à la Ville.

| | |
|---|---|
|  | <p><u>M Eric Etienne, Sous-préfet de l'arrondissement de Dunkerque,</u> après avoir dressé un bref historique de notre ordre, déclare qu'il représente une synthèse républicaine, issue d'une «mystique républicaine», créée par l'Empire et empreinte de liberté, d'avenir et d'exigence.</p> |
|---|---|

| | |
|--|--|
|  | <p><u>M Paul Christophe, député du Nord,</u> exprime sa satisfaction de participer à notre AG et nous témoigne de sa sympathie et de son respect.</p> |
|--|--|

| | |
|--|---|
|  | <p><u>M Jean-Pierre Decool, sénateur du Nord,</u> rappelle l'importance de ce temps d'AG pour la vie de notre ordre et de ce qu'il représente. Les membres de notre Comité sont pour</p> |
|--|---|

lui, des «phares et des sentinelles». Ces personnalités attirent notre attention sur la plus grande vigilance à observer quant aux actions envisagées vis-à-vis des migrants -et en particulier M le sous-préfet, représentant de l'Etat- qui nous invite à la prudence dans ce dossier très sensible.

| | |
|--|---|
|  | <p><u>M Eric Vanlerberghe, représentant Jean-Pierre Polvent, président de la section du Nord,</u> indique que la section départementale comprend 800 membres, qu'elle se porte bien et fait preuve d'un bon dynamisme.</p> |
|--|---|

Marcel Steenlandt remercie les personnalités pour leur fidèle présence, qui marque leur attachement à notre ordre et aux valeurs qu'il porte au sein de la société.

| | |
|--|---|
|  | <p>RAPPORT D'ACTIVITES Daniel Forafo, Secrétaire du Comité</p> |
|--|---|

Il s'associe aux propos du président pour remercier les différentes personnalités présentes. Il remercie les services de la Ville pour leur aide précieuse dans la tenue de notre assemblée, en particulier M Stéphane Lefelle, chef du protocole.

Notre comité compte actuellement 53 membres + la Ville de Dunkerque; sans oublier l'action de notre porte-drapeau, Michel Maes, aujourd'hui excusé. Il informe de la démission d'Eugène Marrecau, pour raisons de santé.

Depuis octobre 2017 (date de notre dernière AG), le bureau s'est réuni 3 fois (8 novembre, 19 janvier

et 2 mars). Le président et les membres du bureau ont participé à diverses manifestations et cérémonies à Dunkerque-centre et Malo (Bernard Facon), à Bray-Dunes (André Vandembroucq), à Saint-Pol-sur-Mer (Gérard Vanhove), à Warhem (Jean Caenen).

Le président et le Général Facon sont en contacts réguliers avec les autorités civiles et militaires, ainsi qu'avec les responsables des autres ordres nationaux et associations patriotiques. Bernard Facon a poursuivi son investissement dans l'action Pédago-jeep.

Le président participe chaque mois à la réunion des présidents des comités SMLH de la Section départementale organisée par son président Jean-Pierre Polvent, représenté aujourd'hui par Eric Vanlerberghe. Une réunion décentralisée aura d'ailleurs lieu au bastion 32 le 23mai, accueillie par Lucien Dayan.

Le Bulletin départemental n° 3 «l'Honneur en action» a été adressé à l'ensemble de nos adhérents. Rappelons également la tenue du site internet départemental (www.smlh59.fr) qui renvoie notamment à notre Lettre locale.


Le n° 7 de «La Lettre du Dunkerquois» traitait essentiellement du déroulement de l'AG d'octobre 2017.

Le n° 8 (novembre 2017) précisait les nouvelles règles de gestion de notre ordre souhaitées par le Président de la République, Grand Maître de l'Ordre, et applicables à partir de 2018. Le supplément au n° 8 souhaitait donner la parole à nos sociétaires (qu'est-ce qui vous intéresse?).

L'absence de réaction de nos adhérents nous laisse perplexes...

Le n° 9 (février 1018) annonçait les modifications dans l'organisation de nos AG qui se font désormais en début d'année civile; et lançait un appel à candidatures pour certains postes du bureau (voir point suivant).

Le n° 10 (mars 2018) mettait à l'honneur une femme, membre de notre Comité: Rachida Chebbout, que nous avons rencontrée sur son lieu de travail et d'engagement au service des autres, à l'Hôpital maritime de Zuydcoote.

| | |
|--|---|
|  | <p>Ce fut l'occasion de parler d'un autre membre éminent, le Docteur Henri Delbecque, aujourd'hui présent De vraies belles rencontres!</p> |
|--|---|

| | |
|---|--|
| <p>et extérieurs. Nous avons même pénétré dans des endroits habituellement fermés au public. Visite bien sûr historique mais aussi géographique et humaine. Nous avons beaucoup découvert et appris sur l'histoire du Fort et sur les événements, souvent</p> |  |
| <p>douloureux qui s'y sont déroulés. Au total, 4 heures passionnantes, instructives et conviviales. Bien sûr, la pleine réussite de cette enrichissante escapade est</p> |  |
| <p>due à la culture historique et militaire de Jean, qui nous a également régalez par son humour et sa gentillesse. Cette réussite nous encourage à envisager d'organiser d'autres visites pour nos adhérents.</p> |  |
| <p>En espérant que vous serez plus nombreux à répondre à notre invitation. Ça vaut vraiment le coup et ça renforce nos liens de cordialité et de solidarité. À la prochaine donc.</p> |  |

Les actualités de la SMLH

La lettre du président de la République au général Gobilliard

Mon Général,
Au moment où vous allez quitter vos fonctions de président de la Société des membres de la Légion d'honneur, je veux vous exprimer tout à la fois mes remerciements et ma sympathie pour votre engagement personnel pendant ces neuf années au profit de vos sociétaires et au service du rayonnement de notre premier ordre national.
Grand maître de la Légion d'honneur, je suis particulièrement attentif à tous ce qui touche de près ou de loin notre premier ordre national.
La Légion d'honneur appartient à notre patrimoine national depuis plus de deux siècles. Née sur les ruines de la Révolution française et s'inspirant de l'histoire des ordres de chevalerie, elle participe de notre société républicaine.

Le peuple français est sensible à l'idéal de grandeur de la Légion d'honneur, qu'incarne sa devise « honneur et patrie ». Il est attaché à notre premier ordre national et s'intéresse à ceux qui sont distingués.

La Légion d'honneur est également un ambassadeur de la France dans le monde entier. Obéissant, pour les personnalités étrangères, à des modalités d'attribution spécifiques, elle marque la vitalité des liens que nous entretenons avec nos partenaires étrangers. Elle constitue en outre un modèle pour de nombreuses décorations étrangères et apporte aux décorés une reconnaissance particulière dans de nombreux pays.

Malgré son ancrage bicentenaire et son rayonnement mondial, la Légion d'honneur est vulnérable : sa force tient avant tout de son image et son image de la qualité de ses membres.

C'est pourquoi, en ma qualité de grand maître de la Légion d'honneur, j'ai engagé une double révision de l'attribution de notre plus haute distinction nationale :

- une réduction des effectifs d'abord. La Légion d'honneur doit être accordée avec mesure, dans un équilibre qui lui permette d'alimenter sa vitalité et de cultiver son prestige ;
- un respect plus strict des critères d'attribution et de ses valeurs fondamentales ensuite. Ordre universel, la Légion d'honneur est décernée dans tout domaine d'activité, civil et militaire, sans distinction d'origine sociale ou de hiérarchie professionnelle. Elle a cette vertu républicaine de placer sur un pied d'égalité un soldat ou un écrivain, un chercheur et une infirmière, un bénévole d'association et un industriel. Seul le mérite doit être salué et celui-ci se mesure à l'aune de l'intérêt général. C'est l'engagement au bénéfice de leurs concitoyens et de notre pays, dans la durée, qui doit exclusivement caractériser les membres de la Légion d'honneur.

C'est dans ce contexte de réforme que je veux souligner l'importance que revêt l'action de la société des membres de la Légion d'honneur.

En premier lieu, je souhaite saluer votre mission d'entraide, cœur de votre action, et raison d'être de cette société, créée dans ce but il y a bientôt un siècle. Les évolutions de notre pays nous rappellent constamment la priorité à accorder à cette action, la première incontestablement. Je sais que, pour y faire face avec le succès dont il m'est rendu compte, vous vous appuyez sur un maillage de sections locales qui vous rend présents sur tout le territoire national, et même à l'étranger où vous bénéficiez de relais dans de nombreux pays amis.

Je veux, en second lieu, saluer les initiatives prise par de nombreuses sections locales pour renforcer le lien social et promouvoir les valeurs de la République partout sur le territoire national.

Par votre intermédiaire, je souhaite ainsi rendre hommage à cette somme d'engagements et de dévouements individuels que représente votre société.

Cette présidence, que vous quittez, je le sais, à regret en raison de vos statuts, vous aura permis de consolider encore davantage cette association, et de la transformer pour l'adapter à l'environnement qui est le nôtre, en parfaite cohérence avec mes directives.

Vous allez maintenant pouvoir vous consacrer pleinement à votre belle famille qui occupe, je le sais, une place si importante pour vous.

Vous pouvez partir serein, fier du devoir accompli à la tête de la société des membres de la Légion d'honneur, comme ce fut déjà le cas tout au long de votre carrière sous les armes.

La Nation toute entière vous est reconnaissante de votre action et de votre dévouement.

Je vous prie d'agréer, Mon Général, l'expression de ma haute considération.

Congrès SMLH. Message du grand chancelier



L'amiral Alain Coldefy nouveau président de la SMLH

Jacques Boudy, secrétaire général de la grande chancellerie de la Légion d'honneur, est intervenu lors du Congrès de la SMLH, à Toulouse, pour adresser au général Hervé Gobilliard un message du général Benoît Puga, grand chancelier. Celui-ci salue notamment le travail accompli par le président de la SMLH durant ces trois mandats pour faire évoluer l'association. Il a également insisté sur l'exemplarité et l'entraide de la SMLH.

Légende photo : Jacques Boudy au Congrès de la SMLH

L'amiral Alain Coldefy a été élu le 17 mai, à la présidence de la SMLH par le conseil d'administration, lors du congrès de l'association qui se déroule à Toulouse (Haute-Garonne). Alain Coldefy, né en 1946 à Limoges, est entré à l'École navale en 1965 et fut entre 2002 et 2005, numéro deux des armées (major général). Le nouveau président assure depuis deux ans, et ce jusqu'en octobre prochain, la présidence de l'Académie de marine. Il est également membre de l'Académie royale des sciences navales de Suède.

L'amiral Alain Coldefy est grand officier de la Légion d'honneur, grand'croix de l'ordre national du Mérite et titulaire de la croix de la Valeur militaire avec palme et étoile.

**ACTIVITES POUR LE COMITE
PARTICIPATIONS DES MEMBRES DU
BUREAU AUX MANIFESTATIONS
PATRIOTIQUES
(Comme celles du 8 mai et du 18 juin)
DANS LEURS COMMUNES RESPECTIVES**

FIN DE LA LETTRE : Nos peines :
Décès récent de sociétaires : Jacques DEROO
CHEVALIER de la Légion d'Honneur
Nous présentons nos condoléances à sa famille.
« Notre Président, Marcel STEENLANDT et notre
Secrétaire Daniel FORAFO ont rencontré la famille et à
la tête d'une délégation du Bureau et de Membres du
Comité, en la présence du Drapeau,
ont assisté à ses obsèques

**LES RESSOURCES DE LA SMLH:
VOTRE SOUTIEN EST INDISPENSABLE !**



BON DE SOUTIEN

COORDONNEES DU DONATEUR POUR RECU FISCAL :

NOM **PRENOM**.....

ADRESSE

TEL FIXE **TEL PORTABLE** **E-MAIL**

À envoyer à : Gérard VANHOVE, trésorier, 75 rue Faidherbe St- POL-SUR-MER, 59430 DUNKERQUE.

UN GRAND MERCI A VOUS POUR VOTRE DON